

ESCHAU Chantier nature

Le Ried noir, enjeu de reconquête de la biodiversité

Une dizaine de bénévoles ont répondu à l'appel du CSA (Conservatoire des sites alsaciens), samedi 13 juin, pour procéder à l'entretien de la prairie humide du site protégé du Ried noir, à Eschau.

Bien caché au milieu de la forêt, non loin de l'écluse de la Thumenau, le site du Ried noir est sous gestion du CSA depuis décembre 1992.

Membres actifs d'Eschau-Nature pour la plupart, les bénévoles présents sont des habitués très sensibilisés à la protection de cette réserve naturelle unique. Râteau et fourche en main, ils aident à la fauche, mode d'entretien des prairies le plus utilisé par le CSA.

Un second terrain bientôt cédé au CSA ?

« Nous pratiquons la fauche alternée. Les deux tiers de la prairie restent en herbe. Les anciens l'appelaient « prairie à literie ». Aujourd'hui, la fauche n'intéresse plus les agriculteurs, même pour servir de paille dans les étables », explique Jean-Marc Bronner, conservateur du site auprès du CSA.

Les membres d'Eschau-Nature feront, eux, un bon usage de l'herbe fraîchement coupée. « Elle se transformera en humus dans les jardins partagés du parc aux Frênes », note Roger Schrei-



Le Conservatoire des sites alsaciens pratique la fauche alternée. Les deux tiers de la prairie restent en herbe pour préserver la biodiversité. Photo DNA

ber, président de l'association.

À propos de frênes, la catastrophe annoncée depuis plusieurs années s'amplifie : la charlarose, champignon qui attaque le frêne et le tue, poursuit son œuvre destructrice (DNA du 13 mai 2019).

« Pour des raisons de sécurité, nous avons dû abattre de nombreux frênes en lisière de forêt qui menaçaient de tomber. La prairie a besoin de lumière mais, quitte à couper des arbres, nous aurions préféré les choisir », reconnaît Jean-Marc Bronner.

Si la forêt est malade (dans certains endroits, le frêne représente 50 % des essences), la prairie se porte particulièrement bien. Des papillons, comme le petit sylvain ou le demi-deuil, volent de fleur en fleur, sans même être dérangés par « un bon petit diable à la fleur de l'âge », comme l'a chanté Brassens.

On peut observer toutes sortes de plantes caractéristiques des zones humides : cirse des marais, renoncule petite douve, violette à feuille de pêcher, iris de Sibérie...

Dans les herbes hautes, les sauterelles vertes et les criquets des marais sautent de tige en tige. Dans les roseaux, la rousserolle effarvate fait son nid et, dans les mares, des dizaines de grenouilles vertes coassent.

Le triton crêté, espèce vulnérable et protégée, est plus discret mais bien présent, tout comme la couleuvre. Ces petits coins de paradis n'existent plus aujourd'hui que par l'engagement opiniâtre de quelques défenseurs de l'environnement.



La grenouille verte, très présente dans les marais du Ried, ne chasse pas. Elle attend patiemment sur une feuille de nénuphar qu'une proie se présente. Photo DNA



Disparue, ou presque, des zones d'agriculture intensive, la grande sauterelle verte est bien présente ici. Photo DNA

Et cet éden pourrait bien s'agrandir, puisque la commune envisage de céder au CSA un second terrain, proche du premier.

G. M.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Chantier nature au Heyssel

Le Conservatoire des sites alsaciens propose au public de venir participer à la gestion du site du Heyssel lors d'un chantier nature qui se déroulera sur deux demi-journées, ce samedi 20 juin. Rendez-vous à 9h ou à 14h devant la ferme de la Schafthard, route départementale 468 (entrée du golf) où le technicien du Conservatoire des sites alsaciens et/ou le conservateur bénévole du site vous accueilleront puis vous amèneront sur le site.

Une fois le milieu et ses enjeux présentés, le technicien et/ou le conservateur bénévole guideront les bénévoles dans la réalisation des différentes tâches en distribuant les outils adaptés. Les tâches à effectuer sont accessibles à tous ! Les travaux à effectuer consisteront principalement à faucher et gérer des plantes exotiques envahissantes.

En raison du contexte sanitaire, la participation est limitée à dix personnes par demi-journée et l'inscription est obligatoire (*). Il est conseillé aux personnes possédant des gants adaptés aux travaux extérieurs de les apporter. Contrairement aux habitudes, il n'y aura pas de collation offerte par le CSA et chaque participant devra venir avec sa gourde et son casse-croûte. Le respect des gestes barrières est demandé.

Inscription au 03 89 83 34 20. Merci de préciser si vous venez le matin ou l'après-midi.

Les délégations de la maire de Plobsheim, mais aussi le changement provisoire de maraîcher sur le marché, ont animé la première séance du mandat, lundi 15 juin, à la salle des fêtes.

Après une heure de conseil, le point concernant les délégations de la nouvelle maire, Michèle Leckler, a fait tiquer la minorité. Celle-ci se compose de six membres – qui ne siégeaient pas lors du mandat précédent – parmi les vingt-sept élus.

Christian Engel juge le texte « sans garantie, ni garde-fou ». « J'ai consulté d'autres élus de l'Eurométropole, aucun ne confère une telle carte blanche au maire », déplore la tête de liste. « Il n'y a aucune volonté de cacher quoi que ce soit, nous agissons en toute transparence », se défend Michèle Leckler.

Une pétition pour le maraîcher

En détail, trois délégations sur les vingt-huit à approuver déplaisent à la minorité, dont l'argumentation émane ensuite de Nicolas Teinturier. La maire renonce finalement à celle portant sur la modification de l'affectation des propriétés communales. « Il y aura juste plus de délibérations à faire », suggère-t-elle.



Interrompus pendant sept semaines, les travaux sont en cours au groupe scolaire, pour une livraison espérée à la Toussaint. PHOTO DNA

ment à celle portant sur la modification de l'affectation des propriétés communales. « Il y aura juste plus de délibérations à faire », suggère-t-elle.

La délégation concernant les demandes d'autorisation d'urbanisme en vue de la démolition et transformation des biens municipaux ne concernera finalement que les opérations inscrites au budget, autrement dit déjà évoquées en conseil.

seil.

En revanche, le seuil de 100 000 € réclamé par la minorité pour la réglementation des marchés n'est pas retenu. Cette délégation s'applique « lorsque les crédits sont inscrits au budget, c'est donc une limitation plus importante », estime la maire. L'ensemble des délégations (ainsi ramenées à vingt-sept) a été approuvé à la majorité (six voix contre). En fin de conseil, Chris-

tian Engel a évoqué la situation de Jean Wollenburger. Ce maraîcher du marché alimentaire (depuis trente-trois ans), basé en Centre-Alsace, n'avait pu se déplacer pendant la crise sanitaire et avait été remplacé par la ferme Hartmann, de Berstheim. La commune a prolongé cette récente collaboration jusqu'au 30 juin.

La situation de M. Wollenburger, qui « a très mal vécu

cette sentence », selon le représentant de la minorité, a été défendue par une habitante de la commune qui a fait circuler une pétition. La septuagénnaire a été reçue en mairie, « dans le plus grand calme », selon Michèle Leckler, qui reproche à son opposant de « mettre de l'huile sur le feu ».

Christian Engel réclame à la majorité « d'apaiser la situation auprès de M. Wollenburger » car « nombreux sont les clients qui se sont émus » de son absence. « Il nous semblait loyal de proposer à la maison Hartmann de prolonger jusqu'à fin juin », évacue la maire, assurant qu'aucune décision n'est encore prise pour la suite.

Groupe scolaire et masques

La livraison du groupe scolaire, initialement prévue pour septembre mais évidemment contrariée par la situation sanitaire, est désormais espérée pour la Toussaint.

Concernant les masques, si ceux financés par la commune et l'Eurométropole ont déjà été transmis, ceux du conseil départemental seront distribués aux habitants ce samedi 20 juin.

T. P.

67L-L01 14